

Pour publication immédiate Le mardi 28 novembre 2017

Tenue de la première rencontre du groupe de travail sur la taxe de dénaturation de l'environnement

Winnipeg, Manitoba – Le groupe de travail sur la taxe de dénaturation de l'environnement a tenu aujourd'hui sa première rencontre en vue de formuler des conseils sur la mise en application graduelle de cette taxe. Jouant un rôle consultatif, les membres du groupe de travail fourniront aux élus et élues ainsi qu'à l'administration municipale des recommandations en ce qui a trait aux taux d'imposition et à la façon de les appliquer, ainsi que des commentaires sur la révision du plan *NotreWinnipeg* et les projets financés par les recettes provenant de la taxe.

« En mettant en application graduellement la taxe de dénaturation de l'environnement, il était important d'obtenir les réactions des parties intéressées de l'industrie et des organismes communautaires, a affirmé le conseiller municipal John Orlikow, président du groupe de travail sur la taxe de dénaturation de l'environnement. Les conseils et les commentaires recueillis des membres du groupe de travail dans le cadre d'un processus collaboratif nous permettront d'élaborer un processus de mise en application meilleur et plus équitable. »

Le groupe de travail se compose de dix membres d'organismes communautaires et de l'industrie ainsi que d'un représentant du Conseil municipal. Des membres de l'administration municipale fourniront de l'appui au groupe de travail.

Les personnes suivantes siègent au groupe de travail sur la taxe de dénaturation de l'environnement :

- Andrew Konowalchuk, Université du Manitoba
- Don Larke, Hopewell Development
- Karen Lund, Morguard Investments
- Marty Maykut, Price Industries
- Kevin McGarry, Cushman & Wakefield
- Lanny McInnes, Manitoba Home Builders' Association
- Keith Merkel, EdgeCorp Developments
- Conseiller John Orlikow, Ville de Winnipeg
- Menno Peters, Société de modernisation de logements de Winnipeg

- Eric Vogan, Urban Development Institute
- Don White, Colliers International

Les membres du groupe de travail ont été choisis pour leurs connaissances et expériences diversifiées; ils représentent les domaines de l'aménagement du terrain et de l'immobilier, les associations industrielles ainsi que les organismes communautaires et à but non lucratif.

Pour de plus amples renseignements, visiter la page <u>Ville de Winnipeg – Taxe sur la</u> dénaturation de l'environnement.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook: facebook.com/cityofwinnipeg.

Suivez-nous sur Twitter: twitter.com/cityofwinnipeg.